Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l’habitat social

Band: 91 (2019)

Heft: 3

Rubrik: Brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Journée de séminaire des 24e Journées du logement de Granges

Le tournant énergétique et le développement vers l'intérieur modifient les conditions-cadres relatives à l'entretien et au développement de la substance bâtie, ce qui a notamment un impact important sur le plan social. En effet, les logements abordables se trouvent principalement dans les constructions existantes. Par ailleurs, il convient de prendre en considération le patrimoine bâti ainsi que les structures d'urbanisation imprégnées d'histoire et les cultures de quartier. Comment satisfaire à toutes ces exigences afin d'assurer à l'avenir des conditions d'habitation adéquates dans les logements existants? Que faire du parc de logements existant dans la perspective de l'habitat de demain? Que faire pour concilier au mieux les intérêts des propriétaires, des habitants et de la collectivité? Ces questions seront au cœur de la journée de séminaire qui se tiendra le 7 novembre 2019 au Parktheater dans le cadre des Journées du logement de Granges.

La matinée sera consacrée à l'individu et à son logement. La réflexion portera sur le cycle de vie des bâtiments et l'évolution des besoins des personnes qui les occupent. Comment assurer dans la durée l'offre résidentielle dans les bâtiments existants et comment adapter le parc immobilier construit à l'évolution des modes de vie et des formes d'habitat? Comment les personnes âgées, qui sont généralement surreprésentées dans des immeubles anciens, peuvent-elles faire face à l'évolution de leur situation en matière de logement, par exemple en cas de rénovation ou lorsqu'un changement de logement s'impose – en raison du passage à une nouvelle étape de la vie ou de la résiliation du bail –, avec la perte de l'environnement familier qui en découle? Puis, l'après-midi, les points de vue et les intérêts des acteurs privés et publics seront mis en regard. Les autorités politiques cherchent à faire valoir des intérêts publics prépondérants aussi dans le domaine du logement et s'efforcent de maintenir des logements abordables, d'assurer la rénovation écologique du parc immobilier, d'entretenir le patrimoine bâti ou encore de favoriser un développement vers l'intérieur de qualité. Alors comment convaincre les acteurs du logement et de l'immobilier de faire leurs ces intérêts? Comment intégrer les préoccupations des différentes parties prenantes, notamment celles des propriétaires, des locataires et celles des couches les plus vulnérables de la population?

Renseignements et inscription en ligne:
www.journéesdulogementdegranges.ch

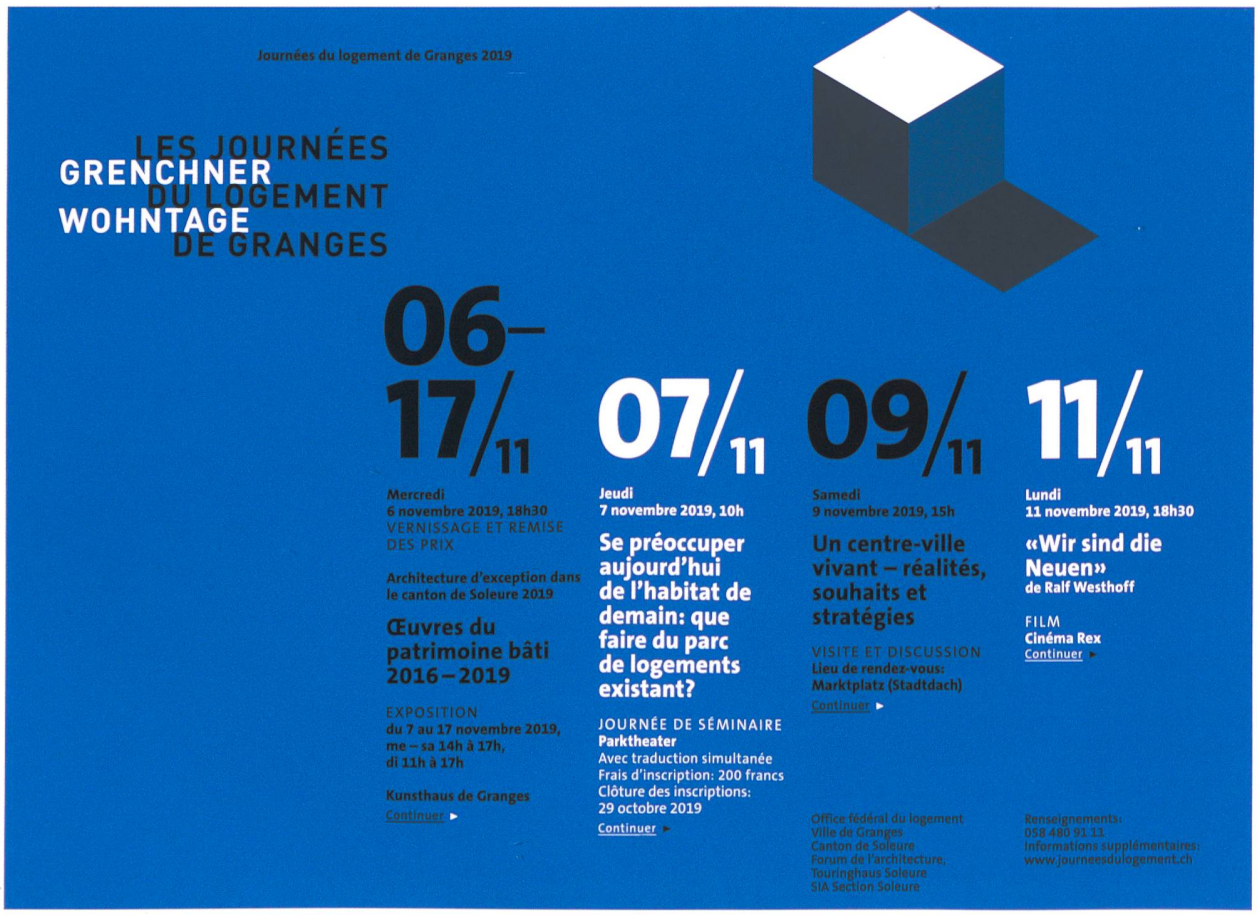

Organes de la fédération de coopératives d'habitation Suisse – Elections 2020

Des élections générales de renouvellement auront lieu l'an prochain à l'association faîtière et dans ses organisations affiliées. Il s'agira donc d'élire le comité et le président de coopératives d'habitation Suisse, les membres de la Commission du Fonds de roulement ainsi que les membres du Conseil des fondations Fonds de solidarité, Solinvest et de l'Institution de prévoyance de coopératives d'habitation Suisse. Ces élections auront lieu lors de la première assemblée des délégués en juin 2020.

Notre président de longue date, Louis Schelbert, a remis sa démission pour la fin de la période de mandat actuelle. Pour sa succession, la fédération est à la recherche d'une personnalité engagée disposant de bonnes connaissances dans le domaine et s'identifiant bien avec la branche de l'habitat d'utilité publique. En outre, la nouvelle ou le nouveau président/e devrait si possible être membre du Parlement fédéral. En plus de la présidence, d'autres membres peuvent être élus pour compléter le comité.

Il y a également des postes vacants au sein des autres organes. En particulier à la Commission du Fonds de roulement, il y a au moins trois postes de membre à repourvoir. Nous recherchons également d'autres spécialistes de la finance pour notre Fondation Solinvest.

Les organes doivent être composés de façon équilibrée en ce qui concerne la compétence technique, le sexe, la représentation des diverses régions du pays. Compte tenu de la composition actuelle de ces organes, il est particulièrement important pour la fédération d'augmenter la proportion de femmes.

Les personnes intéressées peuvent demander les profils d'exigences et les formulaires de candidature pour les différentes fonctions auprès de notre association faîtière par e-mail avec la mention «personnel, élections 2020» à info@wbg-schweiz.ch ou les télécharger directement sous http://www.wbg-schweiz.ch/data/verbandskandidaturen.pdf. Les candidatures doivent parvenir au secrétariat central de l'association faîtière d'ici au 31 décembre 2019 au plus tard. Pour de plus amples informations sur la fédération et ses organisations affiliées, veuillez consulter notre page d'accueil (www.wbg-schweiz.ch). Les responsables des différents organes et organisations se feront également un plaisir de vous renseigner personnellement.

Nous nous réjouissons de recevoir des candidatures de personnes qualifiées qui ont plaisir à s'engager pour la fédération et l'habitat d'utilité publique!

Du nouveau à la tête de la cch

Patrick Bühlmann

Manfred Glöckler

Changement au niveau de la direction de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour coopératives suisses de construction et d'habitation, cch, avec siège à Bâle. Après 5 ans d'activité, le directeur Patrick Bühlmann remet son mandat de gestion, avec effet au 1er janvier 2020. L'engagement de son successeur, M. Glöckler, a été confirmé à l'unanimité par le Conseil d'administration de la cch lors de sa dernière séance. M. Glöckler est conseiller d'entreprises dans le domaine du Key Account Management, secteur construction/immobilier. Dans cette fonction, il s'occupe principalement de sociétés de construction d'utilité publique. La Banque Cantonale de Zurich continuera à assumer le bureau de la cch.

FAITES-LE SAVOIR!

Votre coopérative ou votre fondation vient d'obtenir ou d'acquérir un terrain? Elle a déposé un permis de construire? A entrepris des travaux de construction ou de rénovation? Le chantier est achevé? Transmettez l'information à la rédaction – redaction@habitation.ch

Financement avantageux grâce à un cautionnement de la cch!

Hypothekar-Bürgschaftsgenossenschaft hbg cch Société coopérative de cautionnement hypothécaire

www.hbg-cch.ch

En tant que coopérative d'habitation d'utilité publique, vous profitez visiblement d'un cautionnement de la cch pour les financements bancaires:

- Endettement jusqu'à concurrence de 90 % des coûts d'acquisition,
- Conditions de financement plus favorables,
- Possibilité de combiner avec d'autres outils de promotion du logement.

C'est avec plaisir que nous vous conseillons.

Administration: c/o Banque Cantonale de Zurich, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, Tél. 044 292 27 69